



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

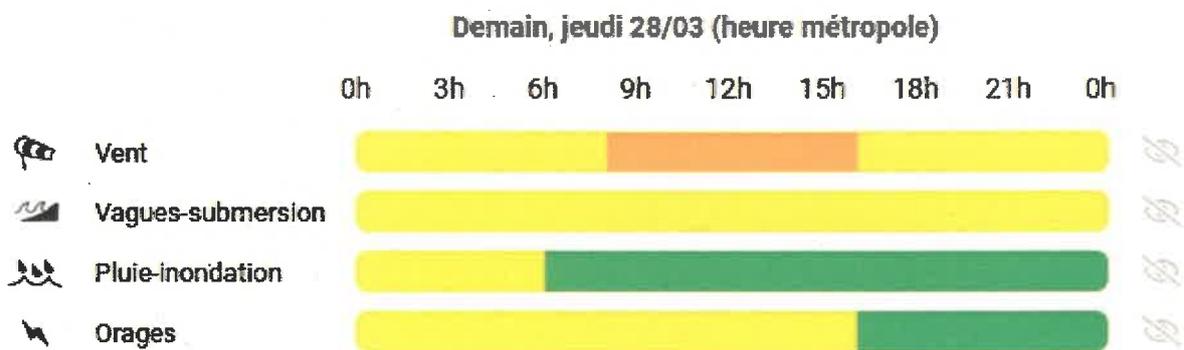
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

DE NIVEAU ORANGE POUR LE PHÉNOMÈNE VENT - JAUNE POUR LES PHÉNOMÈNES VAGUES SUBMERSION, PLUIE-INONDATION, ORAGE ET CRUE DU BASSIN ODET ET LAITA

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par :

- METEO-France



Qualification de la situation :

Passage en vigilance orange vent dès 8 heures demain jeudi 28 mars. La dépression « Nelson » centrée au large de l'Irlande va engendrer des conditions perturbées, avec en particulier des vents forts à violents durant la journée.

Rafales pouvant atteindre 100 à 110 km/h dans les terres et 110 à 120 km/h sur le littoral.

Ces conditions agitées s'accompagnent de fortes vagues à la côte nécessitant une vigilance jaune vagues-submersion sur le littoral du Finistère.

CONSIGNES

Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
- Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.
- Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.
- Alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées,
- Interdire par arrêté et barrières l'accès piéton et routier au littoral particulièrement exposé aux risques, ainsi que le stationnement.

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

De prendre connaissance des bulletins de prévision ci-joints et de vous informer régulièrement sur :

- La Météo : www.meteofrance.com
- Les Crues : <http://vigicrues.gouv.fr>
- Les Conditions de circulation : www.bison-fute.gouv.fr ,
<http://www.finistere.fr/Inforoute29>
- Les Vagues: (prévisions de hauteurs, fréquences et directions) : <http://data.shom.fr> (en sélectionnant les rubriques suivantes : données / accéder au catalogue / prévisions océanographiques / vagues : hauteur significative et direction de la mer) ou bien <http://marc.ifremer.fr/resultats/vagues>

De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Fait à Quimper, le 27 mars 2024

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le chef de pôle
de la planification et de gestion de crises



Sophie LE MAILLOT